

/DA
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 88-105 du 21 Mars 1988

portant nomination des Secrétaires
Généraux des Comités d'Etat d'Admi-
nistration de certaines Provinces.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU la Loi N° 81-009 du 10 Octobre 1981 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des Organes Locaux du Pouvoir d'Etat et de leurs Organes Exécutifs et la Loi Organique N° 86-020 du 26 Septembre 1986 qui l'a modifiée,
- VU le décret N° 88-51 du 26 Janvier 1988 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- SUR Décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin en date du 8 Mars 1988,
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 9 Mars 1988,

DECRETE :

Article 1er. - Les Camarades dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

- Secrétaire Général du Comité d'Etat d'Administration de la Province de l'Atlantique : Antoine Zamènou ADANKPETO ;
- Secrétaire Général du Comité d'Etat d'Administration de la Province du Mono : Pascal Gabriel KPEDE ;
- Secrétaire Général du Comité d'Etat d'Administration de la Province de l'Atacora : Mikaila MAMA-YARI ;
- Secrétaire Général du Comité d'Etat d'Administration de la Province du Borgou : Séïdou Ibn GARBA ;

.../...

Article 2.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 21 Mars 1988.

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances et de
l'Economie,

Barnabé BIDOUZO

Ampliations : PR 6 SA/CC 4 CP/ANR 4 SGCEN 4 CPC 2 PPC 1 MPE 4
CEAP/ATLANTIQUE 5 MONO 5 BORGOU 5 ATACORA 5 AUTRES CEAP 4
BB-DCF-DI-DTCP-DSDV 10 INSAE-BCE-DPE-DAAE-DLC 10 UNB-UNA
FASJEP 3 BN-DAN 2 INTERESSES 4 JORPB 1.